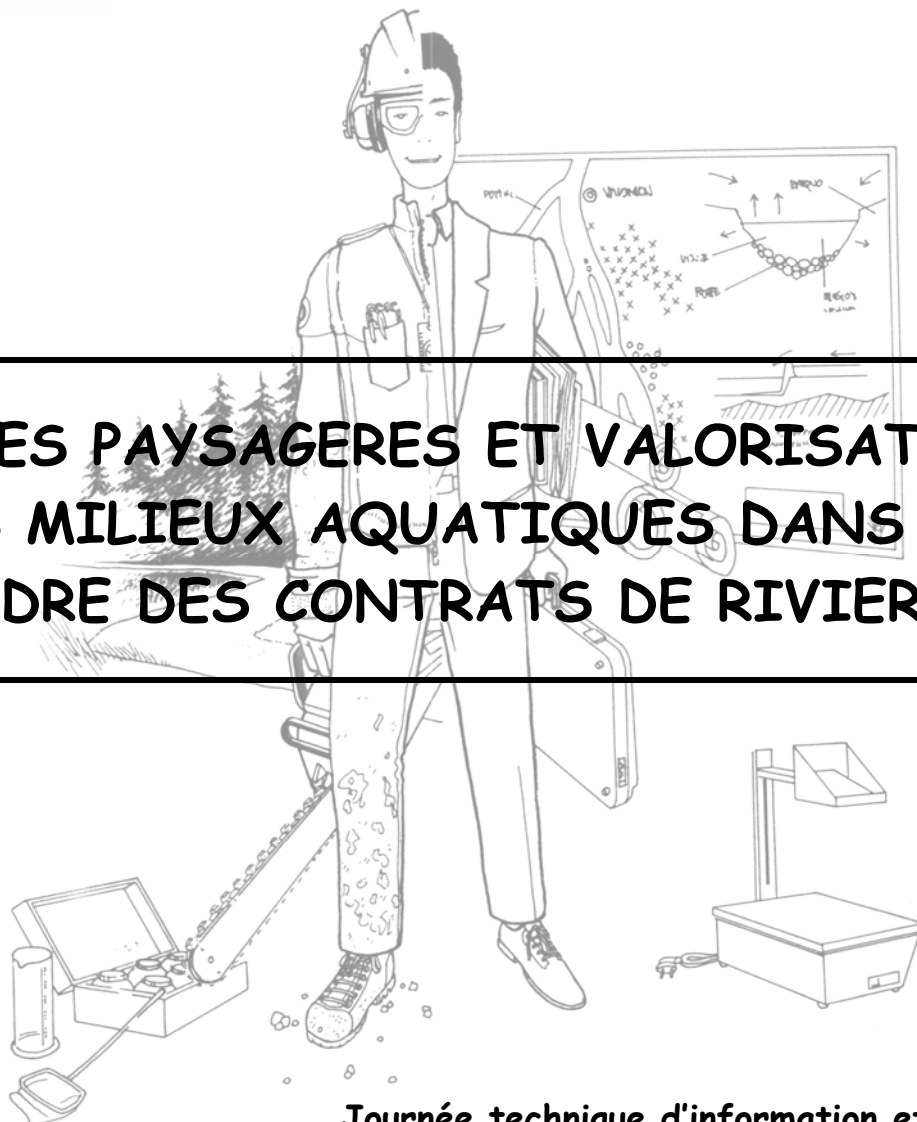




Association Rivière
Rhône Alpes

ÉTUDES PAYSAGERES ET VALORISATION DES MILIEUX AQUATIQUES DANS LE CADRE DES CONTRATS DE RIVIERE



Journée technique d'information et d'échanges
Mercredi 12 décembre 2007 - Châtillon-sur-Chalaronne (01)

Avec le soutien de :

Rhône-Alpes Région



Association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble
Site : www.riviererrhonealpes.org > mél : arra@riviererrhonealpes.org > Tél. : 04 76 70 43 47

QUI SOMMES NOUS ?

L'Association Rivière Rhône Alpes a été créée le 13 août 1999

Le rôle principal de l'association est l'animation du réseau régional des techniciens et gestionnaires de milieux aquatiques à travers des actions permettant l'échange de connaissances et d'expériences. Fin 2007, l'association compte 217 adhérents dont 50 structures intervenant dans la gestion des milieux aquatiques (conseils généraux, administrations et établissements publics, syndicats de rivière, bureaux d'études, universités et centre de recherches.)

Les Objectifs : Favoriser la gestion intégrée des milieux aquatiques

L'article 2 des statuts, en exposant les objectifs de l'association, exprime sa vocation : « **Favoriser la connaissance et l'échange entre les professionnels intervenant dans le domaine de l'eau.** Le véritable enjeu pour tous les adhérents étant celui de l'amélioration de l'état des milieux aquatiques ».

Les Activités de Rivière Rhône Alpes

Afin d'assurer l'animation générale du réseau et d'assister les professionnels qui s'investissent dans cette mission, l'association mène principalement 3 types d'actions :

- **Organisation de journées techniques d'information et d'échanges** afin de favoriser les échanges et de mutualiser les expériences des professionnels de l'eau. Thèmes traités depuis 2004 :

Etudes paysagères et contrats de rivière > Contentieux dans le domaine de l'eau > Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine de l'eau > Impacts des seuils en rivière > Études hydrauliques et hydrologiques > Indicateurs biologiques de la qualité des milieux aquatiques > Agriculture et pollutions diffuses > Restauration physique des cours d'eau > Pédagogie et eau > Travaux post-crues > Hydroélectricité > Espaces de liberté des cours d'eau > Evaluation des procédures de gestion des milieux aquatiques > Zones humides > Conflits et médiation dans le domaine de l'eau > Inondations et PPR > Pollutions accidentelles > Gestion des espèces envahissantes > Gestion de l'eau et participation du public > Gestion des alluvions > Métier de chef d'équipe > Inondations et prévention réglementaire > Gestion des milieux aquatiques > Gestion de crises : la sécheresse > Protection et restauration des berges > Restauration et entretien de la ripisylve > Gestion de crises : les inondations

- **Élaboration de documents techniques** : annuaire professionnel des acteurs et gestionnaires des milieux aquatiques de Rhône-Alpes, recueil de cahiers des charges - études et travaux, bordereau de prix unitaires, cahiers techniques : fonctionnement des structures porteuses de procédures contractuelles, communication dans le cadre du volet C des contrats de rivière

- **Animation du site internet** : www.riviererrhonealpes.org dont le forum est un lieu d'échange de référence au niveau national pour les techniciens des milieux aquatiques (13 000 visites par mois).

Les Moyens

Un conseil d'administration, deux animateurs à temps plein, des membres actifs, des ateliers thématiques et groupes de travail.

Des partenaires techniques et financiers : l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse, la Région Rhône-Alpes, la DIREN Rhône-Alpes.

Nous contacter :

Les membres du conseil d'administration 2007

NOM	FONCTION	ORGANISME	MAIL	TELEPHONE
Betty CACHOT	Présidente	Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine (69)	b.cachot@cc-pays-arbresle.fr	04 74 01 68 86
Hervé CALTRAN	Trésorier	Conseil Général Jura (39)	hcaltran@cg39.fr	03 84 87 34 96
Richard CARRET	Relais département	Com. Communes Rhône Valloire (26)	rcarret@ccrv.fr	04 75 03 82 48
Xavier DE VILLELE	Relais département	Syndicat Mixte Bassin Versant du Lignon (42)	syndicat.riviere.lignon@orange.fr	04 77 58 03 71
Alain DUPLAN	Trésorier adjoint	SIVU Basse Vallée de l'Ain (01)	sbva-aduplan@wanadoo.fr	04 74 61 98 21
Sylvie DUPLAN	Secrétaire adjointe	SIVM Haut Giffre (74)	duplan.giffre@orange.fr	04 50 47 62 02
Sophie LEBROU	Membre active	SIDREI Eygues (26)	sidrei@wanadoo.fr	04 75 26 98 87
Jonathan MALINEAU	Relais département	SIVU l'Ay	sivu.ay@wanadoo.fr	04 75 34 94 98
Yves PIOT	Membre actif	SIMA Coise (42)	yvespiotcoise@msn.com	04 77 52 54 57
Alice PROST	Présidente adjointe	Syndicat Mixte des Territoires de Chalaronne (01)	territoire.chalaronne@tiscali.fr	04 74 55 20 47
Raphaël ROY	Secrétaire	SAGYRC Yzeron (69)	r.roy.yzeron@wanadoo.fr	04 78 44 88 85
Thierry XOUILLOT	Relais département	SIVM Haut Giffre (74)	xouillot.giffre@wanadoo.fr	04 50 34 31 09

Les Relais Départementaux

DEPARTEMENT	NOM	ORGANISME	MAIL	TELEPHONE
Ain (01)	Alice PROST	SM des Territoires de Chalaronne	territoire.chalaronne@tiscali.fr	04 74 55 20 47
Ardèche (07)	Jonathan MALINEAU	SIVU de l'Ay	sivu.ay@wanadoo.fr	04 75 34 94 98
Drôme (26)	Richard CARRET	Com. Communes Rhône Valloire	rcarret@ccrv.fr	04 75 03 05 36
Isère (38)	Alain DUPLAN	SIVU Basse Vallée de l'Ain	sbva-aduplan@wanadoo.fr	04 74 61 98 21
Loire (42)	Xavier DE VILLELE	Syndicat Mixte Bassin versant du Lignon	syndicat.riviere.lignon@orange.fr	04 77 58 03 71
Rhône (69)	Stéphane GUERIN	SAGYRC Yzeron	s.guerin.yzeron@wanadoo.fr	04 37 22 11 56
Savoie (73)	Renaud JALINOUX	CISALB Lac du Bourget	renaud.jalinoux@cisalb.fr	04 79 70 64 70
Haute Savoie (74)	Thierry XOUILLOT	SIVOM du Haut Giffre	xouillot.giffre@wanadoo.fr	04 50 34 31 09

L'animateur du réseau

Julien BIGUÉ
Association Rivière Rhône Alpes
7 rue Alphonse Terray - 38000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 70 43 47 - Fax : 09 55 07 64 75
riviere.rhone.alpes@free.fr
www.riviererhonealpes.org

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Contexte : Le volet paysager des contrats de rivière est souvent le « parent pauvre » tant d'un point de vue financier qu'opérationnel. Les études paysagères font cependant partie des études menées dans la phase diagnostic préalable au contrat et peuvent apporter de vrais outils de sensibilisation et de communication à travers la valorisation de certains espaces ou ouvrages. Le gestionnaire de milieux aquatiques, loin d'être spécialiste dans ce domaine, éprouve certaines difficultés à élaborer un cahier des charges et valoriser le travail des bureaux d'études.

Objectif : Apporter des conseils aux chargés de mission tant sur la notion de paysage, que sur la rédaction du cahier des charges de l'étude, le choix, le suivi du bureau d'étude ou sur la réflexion sur les actions à mettre en oeuvre. La journée s'appuiera sur des cas concrets détaillés et apportera les éclairages de personnes ressources : experts et partenaires techniques. Cette journée sera l'occasion de présenter le guide méthodologique sur les études paysagères élaboré par le groupe technique régional sur l'eau.

09:15

Accueil des participants

09:30 Introduction : Agence de l'eau RM&C, Région Rhône-Alpes, DIREN Rhône-Alpes

Pourquoi faire une étude paysagère et quelles sont les questions à se poser en amont ? Présentation du guide technique réalisé par le groupe technique régional sur l'eau.

10:00 Le paysage : notions de base - Pricilla TETAZ, ITINERAIRE BIS

Notions de base sur le paysage – Approche sensible du paysage – Méthode de travail du bureau d'étude et vocabulaire spécifique à la profession (analyse sensible, séquence paysagère, unité paysagère...) – Liens entre le patrimoine et l'approche « accueil du public ».

11:00 Les études paysagères dans les contrats de rivière - Frédéric DESGLIS, GEOSCOPE

Éléments critiques sur les demandes des maîtres d'ouvrage (analyse des cahiers des charges reçus) : éléments importants à préciser, propositions manquantes... Types de propositions d'actions, exemples de propositions ou réalisations dans le cadre de contrats de rivière.

12:00

Déjeuner

14:30 Retour d'expérience n°1 - La conduite de l'étude - Betty CACHOT, SYRIBT (69) et Alice PROST, SM Territoires de Chalaronne (01)

Écriture du CCTP : comment s'y prendre, réflexions sur les objectifs. Suivi et comparaison des attentes et des résultats de l'étude (attendus par le MO et les financeurs). Financement des actions proposées.

15:15 Retour d'expérience n°2 - La conduite de projets d'aménagements paysagers, des études préalables à la mise en œuvre - Nicolas LE MÉHAUTÉ, SM3A (74)

Deux exemples : l'aménagement d'une ancienne gravière et la réalisation d'un chemin en bord de rivière.

**15:50 Retour d'expérience n°3 - Réappropriation du milieu et sensibilisation
Xavier DE VILLELE SMBV du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy (42)**

Retours sur les compétences des structures, la concertation dans l'élaboration des projets, les difficultés de la mise en œuvre.

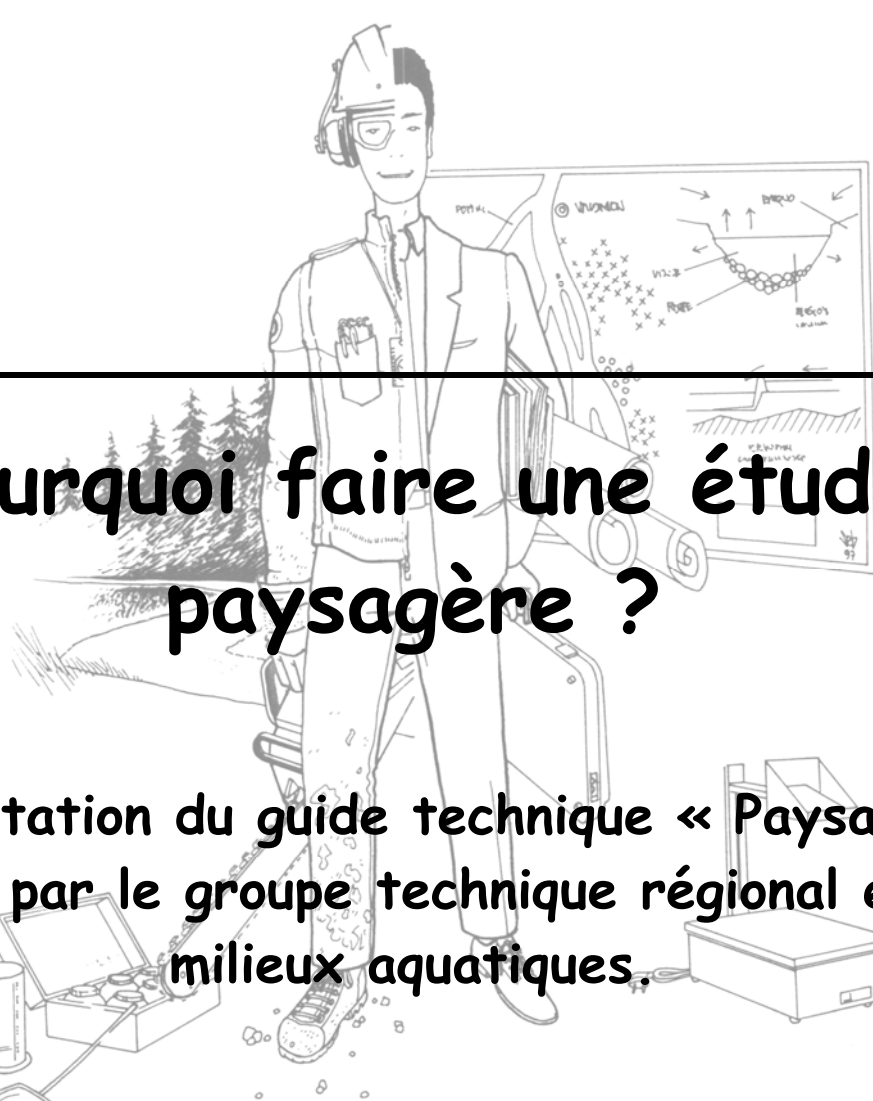
16:30 Échanges et discussions

17:00

Fin de la journée

LISTE DES PARTICIPANTS

	NOM	FONCTION	ORGANISME	VILLE	TEL	MAIL
1	Karine ADRIEN	Assistante technique eau	Région Rhône Alpes	69751 CHARBONNIERES LES BAINS	04 72 59 44 79	kadrien@rhonealpes.fr
2	Stéphanie BARDEAU	Chargée d'études environnement	GEOPLUS	26304 BOURG DE PÉAGE	04 75 72 80 00	stephanie.bardeau@geoplus.fr
3	Stéphanie BEAUCHENE	Responsable opérations	Maison du fleuve Rhône	69700 GIVORS	04 72 49 35 34	stephanie.beauchene@maisondufleuveurhone.org
4	Yaelle BERREBI	Collaboratrice	AGRIDEA Lausanne	1000 LAUSANNE 6 - SUISSE	0041 21 619 44 50	yaelle.berrebi@agridea.ch
5	Julien BIGUÉ	Animateur réseau	Rivière Rhône Alpes	38000 GRENOBLE	04 76 70 43 47	riviere.rhone.alpes@free.fr
6	Laurence BLANC	Technicienne de rivière	SMAMEV de l'Ognon	25170 EMAGNY	03 81 55 02 18	smamhvo@wanadoo.fr
7	Nadine BOSC BOSSUT	Chargée d'études	Agence de l'Eau RM&C - Languedoc-Rousillon	34961 MONTPELLIER Cedex 2	04 67 13 36 18	nadine.boschossut@eaurmc.fr
8	Géraud BOURNET	Chargé de mission eau	Parc Naturel Régional du Vercors	38250 LANS EN VERCORS	04 76 94 38 21	geraud.bournet@pnr-vercors.fr
9	Betty CACHOT	Chargée de mission	Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine	69592 L'ARBRESLE Cedex	04 74 01 68 86	b.cachot@cc-pays-arbresle.fr
10	Fabrice CATHELIN	Chargé d'études	Agence de l'Eau RM&C - Languedoc-Rousillon	34961 MONTPELLIER Cedex 2	04 67 13 16 31	fabrice.cathelin@eaurmc.fr
11	Simon CHABBERT	Etudiant	Master COGEVAL'EAU	69006 LYON	06 42 38 01 66	simon.chabbert@univ-lyon2.fr
12	Gérard CHALANDON	Chargé de mission	DIREN Rhône Alpes - SEMA	69422 LYON Cedex 03	04 37 48 36 95	gerard.chalandon@rhone-alpes.ecologie.gouv.fr
13	Myriam CHAROLLAIS	Chargée de mission	AGRIDEA Lausanne	1000 LAUSANNE 6 - SUISSE	0041 21 619 44 51	myriam.charollais@agridea.ch
14	Félicien CHARRIER	Technicien de rivière	SIVOM "Ouvèze Vive"	07003 PRIVAS	04 75 20 27 20	felicien.charrier@gmail.com
15	Perrine CHAUVIN	Vacataire - Recherche d'emploi	DDAF Rhône	38660 ST HILAIRE DU TOUVET	06 89 17 12 31	chauvin_perrine@hotmail.com
16	Julie COLLET	Etudiante	Master COGEVAL'EAU	71000 MACON	06 89 85 47 31	julie.collet2@caramail.com
17	Marylise COTTET	Doctorante	Université Lyon 3 - UMR 5600 EVS	69342 LYON Cedex 07	04 37 37 65 27	marycottet@wanadoo.fr
18	Stéphanie COUCKE	Etudiante	Master COGEVAL'EAU	69003 LYON	06 77 45 49 81	scoucke@free.fr
19	Guillaume COURTOIS	Agent - Service de l'eau	Conseil Général de l'Isère	38000 GRENOBLE	04 76 00 33 15	g.courtois@cg38.fr
20	Arnaud COYER	Etudiant	Master COGEVAL'EAU	71000 MACON	06 75 47 50 06	ar.no79@laposte.net
21	Anais CUNILLERA	Etudiante	Master COGEVAL'EAU	71000 MACON	06 89 29 99 08	a.cunillera@laposte.net
22	Fabienne DALLARD	Chargée de mission	St-Etienne Métropole	42009 ST ÉTIENNE Cedex 2	04 77 31 09 31	f.dallard@aglo-st-etienne.fr
23	Xavier DE VILLELE	Chargé de mission	SMBV du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy	42600 MONTBRISON	04 77 58 03 71	syndicat.riviere.lignon@syndicat-environnement.com
24	Frédéric DESGLIS	Géographe	GEO SCOP	69009 LYON	04 78 64 12 26	geoscop@free.fr
25	Raphaël DODET	Etudiant	Master COGEVAL'EAU	71000 MACON	06 87 23 36 28	raphael.dodet@club-internet.fr
26	Alain DUPLAN	Technicien de rivière	SIVU de la Basse Vallée de l'Ain	01150 BLYES	04 74 61 98 21	shva-aduplan@wanadoo.fr
27	Marie-France DUPUIS-TATE	Ingénieur chercheur	CEMAGREF de Grenoble	38402 SAINT MARTIN D'HERES	04 76 76 27 81	marie-france.dupuis@cemagref.fr
28	Karine FOREST	Chargée de mission eau	Région Rhône Alpes	69751 CHARBONNIERES LES BAINS	04 72 59 44 79	kforest@rhonealpes.fr
29	Alexandra FUSIER	Etudiante	Master COGEVAL'EAU	01750 ST LAURENT / SAONE	06 25 65 02 66	alexandra.fusier@univ-lyon2.fr
30	Franck GILBERT	Chargé d'affaires	Agence de l'Eau RM&C - Rhône-Alpes	69286 LYON Cedex 02	04 72 76 19 00	franck.gilbert@eaurmc.fr
31	Sophie GUILIANI	Etudiante	Master COGEVAL'EAU	69100 VILLEURBANNE	06 64 36 28 95	soggiup@free.fr
32	Vincent HAMONET	Ingénieur environnement	DTP Terrassement	49450 SAINT MACAIRE EN MAUGES	06 60 26 04 05	vhamonet@wanadoo.fr
33	Romain KELLER	Recherche d'emploi		14500 COULONCES	06 74 50 99 65	m.kelleromain@voila.fr
34	Jérôme LALLIAS	Etudiant	Master COGEVAL'EAU	71000 MACON	06 24 24 64 78	jerome.lallias@yahoo.fr
35	Norbert LANDON	Maître de Conférences	Master COGEVAL'EAU	69676 BRON CEDEX	04 78 77 23 23	norbert.landon@univ-lyon2.fr
36	Julien LAVIGNE	Conseiller technique rivières	AquaTerra Solutions SARL	26270 CLIOSCLAT	04 75 63 84 65	contact@aquaterra-solutions.fr
37	Nicolas LE MEHAUTE	Chargé de mission	SMA de l'Arve et ses Abords	74130 BONNEVILLE	04 50 25 24 96	nlemehaute@sm3a.com
38	Sylvie LOIAL	Etudiante		69003 LYON	06 17 76 92 69	sylvie.loial@gmail.com
39	Pierre LOISEAU	Technicien de rivière	Communauté de Communes du Genevois	74160 ARCHAMPS	04 50 95 91 42	ploiseau@cc-genevois.fr
40	Jonathan MALINEAU	Chargé de mission	SIVU de l'Ay	07290 ST ROMAIN D'AY	04 75 34 94 98	sivu.ay@wanadoo.fr
41	Maël MARIE	Etudiant	Master COGEVAL'EAU	71000 MACON	06 88 18 43 10	mam.mael@hotmail.fr
42	Cécile MARQUESTE	Chargée d'étude	Agence de l'Eau RM&C - Rhône-Alpes	69363 LYON Cedex 07	04 72 76 19 44	cecile.marqueste@eaurmc.fr
43	Patrice MELIN	Directeur	NAUDET SA	21290 LEUGLAY	06 88 14 62 83	p.melin@pepinieres-naudet.com
44	Samuel MONNET	Etudiant	Master COGEVAL'EAU	71000 MACON	06 84 49 04 79	samuel.monnet@hotmail.fr
45	Noémie NERGUISIAN	Etudiante	Master COGEVAL'EAU	71000 MACON	06 76 22 49 53	n.nerguisian@free.fr
46	Stéphane ORIOL	Président	SIVOM "Ouvèze Vive"	07003 PRIVAS	04 75 20 27 20	syndicat@svom-ouvezevive.fr
47	Yoan PANISSET	Employé		74000 ANNECY	06 21 45 22 68	yoanpanisset@hotmail.com
48	Eric PATTEE	Professeur honoraire	Association Française de Limnologie	69140 RILLIEUX	04 78 88 92 35	z.p.ce@wanadoo.fr
49	Florent PELLIZZARO	Chargé de mission	SIABV de l'Albarine	01230 SAINT RAMBERT EN BUGEY	04 74 37 44 34	siabva@wanadoo.fr
50	Dorine PEREZ	Etudiant	Master COGEVAL'EAU	71000 MACON	06 75 91 36 52	do.perez@orange.fr
51	Vincent PERRIN	Etudiant	Master COGEVAL'EAU	71000 MACON	06 03 26 33 63	vincent.ardeche@wanadoo.fr
52	Alice PROST	Chargée de mission	Syndicat Mixte des Territoires de Chalaronne	01400 CHATILLON / CHALARONNE	04 74 55 20 47	territoire.chalaronne@tiscali.fr
53	Charlotte REDON	Recherche d'emploi		71100 CHALON / SAONE	06 73 42 09 76	c.redon@yahoo.fr
54	Rodolphe RIDEAU	Chargé de gestion MA	Conseil Général de l'Allier	03016 MOULINS Cedex	04 70 34 14 26	rideau_r@cg03.fr
55	Guillaume RODIER	Etudiant	Master COGEVAL'EAU	71850 CHARNAY LES MACON	06 07 47 97 53	petitgnafon@caramail.com
56	Delphine SAUER	Recherche d'emploi		73100 AIX LES BAINS	06 28 34 45 82	delphinesauer@hotmail.com
57	Sandrine TACON	Etudiante	Master COGEVAL'EAU	71000 MACON	06 14 12 92 44	sandrine.tacon@wanadoo.fr
58	Nicolas TALASKA	Etudiant	Master COGEVAL'EAU	71000 MACON	06 76 63 47 35	nicolas.talaska@free.fr
59	Pricilla TETAZ	Architecte paysagiste	ITINÉRAIRE BIS	69004 LYON	04 78 27 87 55	itinairebis.tetaz@wanadoo.fr
60	Grégoire THEVENET	Chargé de mission	Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais	69220 LANCIE	04 74 06 41 31	smrb@smrb.mairies69.net
61	Nicolas VALE	Chargé de mission	Rivière Rhône Alpes	38000 GRENOBLE	04 76 70 43 47	bd.riviere.ra@free.fr
62	Eléonore VANDEL	Vacataire - Recherche d'emploi	DDAF Rhône	69003 LYON	06 26 74 59 81	leovan@hotmail.fr



Pourquoi faire une étude paysagère ?

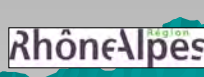
Présentation du guide technique « Paysage »
élaboré par le groupe technique régional eau et
milieux aquatiques.

Karine FOREST
Région Rhône-Alpes

Cécile MARQUESTE
Agence de l'eau RM&C

GUIDE PAYSAGE élaboré par le groupe technique régional

Karine FOREST – Cécile MARQUESTE
Groupe régional eau et milieux aquatiques

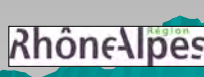


Groupe régional eau et milieux aquatiques

♦ 4 partenaires : Région Rhône-Alpes
DIREN Rhône-Alpes
Agence de l'Eau Loire-Bretagne
Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée&Corse

♦ Relations privilégiées pour développer des
politiques concertées d'amélioration des milieux
aquatiques

♦ Formalisation de la collaboration par la signature
d'un accord cadre le 12 juin 2006



Les actions du groupe régional

Plusieurs axes de travail

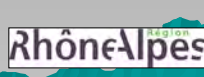
Réalisation de guides méthodologiques

guide étude d'opportunité
guide étude bilan, définition d'une base commune d'indicateurs
guide contrat de rivière et inondations
guide d'aide à la rédaction d'un dossier définitif

Organisation de journées d'échanges

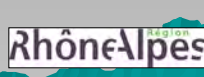
4 journées des maîtres d'ouvrage
journée eau et aménagement du territoire

Réflexions sur les politiques d'intervention



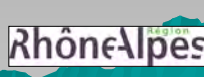
Pourquoi réaliser une étude paysagère?

- ♦ **Thématique souvent délaissée** dans les contrats de rivière
- ♦ Approche paysage permet un **lien fort et privilégié entre gestion de l'eau et aménagement du territoire**
- ♦ **Périmètre** d'un bassin versant bien **adapté** à ce type d'étude car il reste cohérent
- ♦ **Valorisation de travaux en rivière** (ex : restauration hydraulique menée avec intégration paysagère)



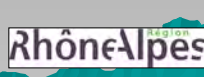
Pourquoi réaliser une étude paysagère?

- ♦ Fédération d'un ensemble d'acteurs pas toujours habitués à travailler ensemble : **consensus nécessaire**
- ♦ Partie visuelle du contrat auprès du grand public : meilleure **communication et sensibilisation**. Réponse à une préoccupation de plus en plus importante.
- ♦ Outil de projection à **long terme**



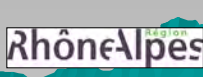
Les questions à se poser en amont

- ♦ **où ?** Ensemble du BV ou linéaires
- ♦ **pourquoi ?** Projets locaux ou vision d'ensemble
- ♦ **quels objectifs ?** Tourisme, préservation.....
- ♦ **quand ?** Avant ou après les autres études
- ♦ **qui ?** Portage et composition d'un groupe de suivi



Les questions à se poser en amont

- ♦ **comment la valoriser ?** Programme de communication
- ♦ **comment susciter l'adhésion ?** Gouvernance participative ou simples informations
- ♦ **quelle formalisation ?** Lien avec documents d'urbanisme



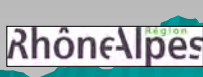
Présentation du guide technique

Guide en deux parties

Préambule

- ♦ *Contexte législatif*
- ♦ *Justification de l'étude*
- ♦ *Les deux options possibles de l'approche paysagère*

Une aide à la rédaction du cahier des charges



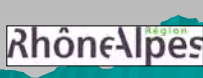
Présentation du guide technique

Contexte législatif

Eau et paysage « patrimoine commun de la nation »

Eau : Lois sur l'eau (1992 et 2006)
Circulaire relative aux contrats de rivière
Directive Cadre Européenne sur l'Eau

Paysage : Loi pour la protection et mise en valeur des paysages (1993)
Convention européenne du paysage (2000)

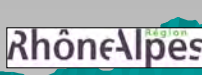


Présentation du guide technique

Deux options possibles de l'approche paysagère

Étude paysagère dans un contrat de rivière à minima

La charte paysagère : formalisation par un engagement signé par l'ensemble des partenaires de la vallée



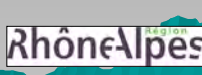
Présentation du guide technique

Aide à la rédaction d'un cahier des charges

1 / Cadre global

- ◆ Périmètre de l'étude
- ◆ Présentation du bassin versant
- ◆ Rappel du contrat et des autres études

2/ Objectifs de l'étude

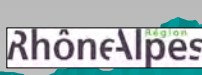


Présentation du guide technique

Aide à la rédaction d'un cahier des charges

3/ Diagnostic paysager

- ◆ Recherche bibliographique
- ◆ La mission de terrain (les différentes échelles)
- ◆ Les composantes paysagères
- ◆ L'analyse sensible
- ◆ La prise en compte de la composante touristique



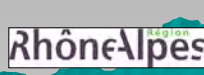
Présentation du guide technique

Aide à la rédaction d'un cahier des charges

4/ Synthèse du diagnostic et définition des enjeux principaux

5/ Proposition de scénarii

- ♦ Intégration des autres études
- ♦ Intégration des autres procédures
- ♦ Validation des objectifs
- ♦ Validation d'un scénario



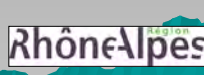
Présentation du guide technique

6/ Définition du programme d'action

- ♦ Définition des projets
- ♦ Faisabilité des projets
- ♦ Valorisation des projets

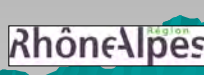
7/ Suivi de l'étude

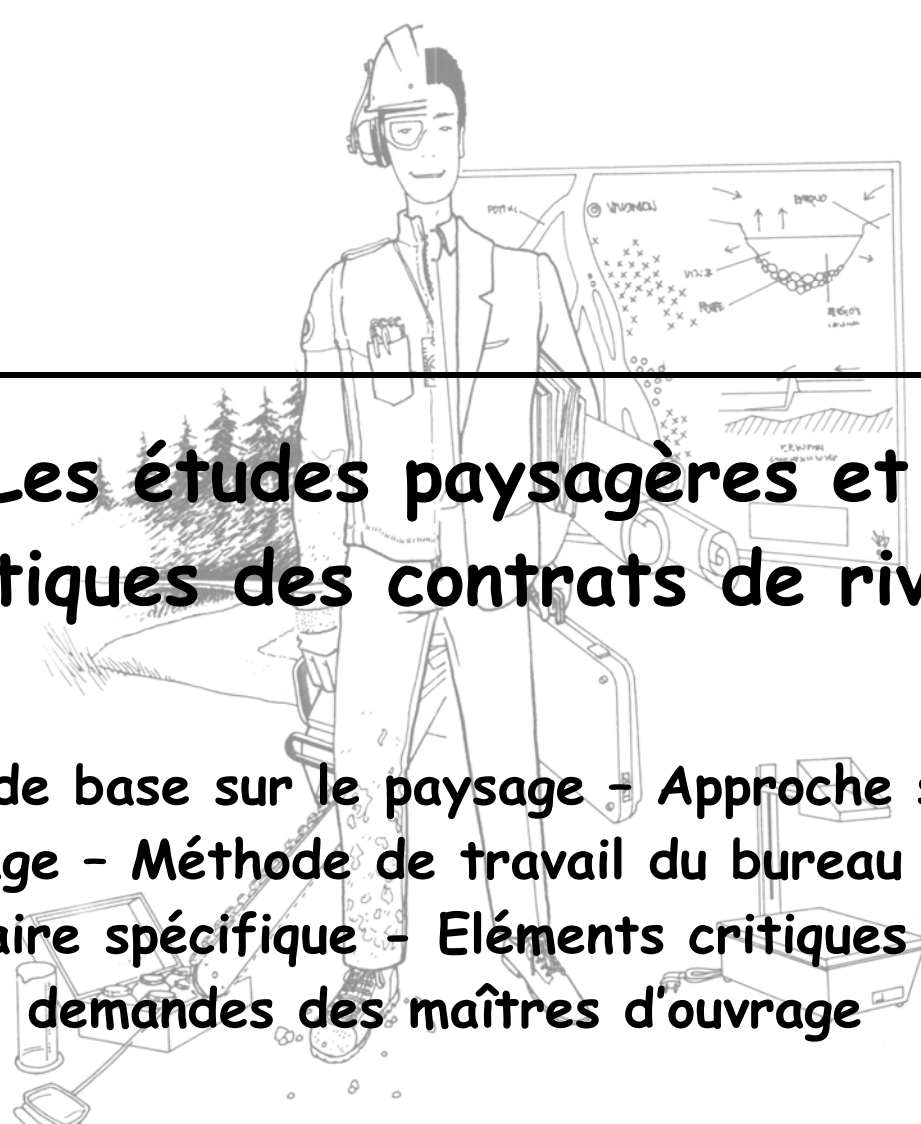
- ♦ Comité de pilotage
- ♦ Réunions
- ♦ Rendus



Merci pour votre attention

Karine FOREST – Cécile MARQUESTE
Groupe régional eau et milieux aquatiques





Les études paysagères et touristiques des contrats de rivières

**Notions de base sur le paysage – Approche sensible
du paysage – Méthode de travail du bureau d'étude
Vocabulaire spécifique – Eléments critiques sur les
demandes des maîtres d'ouvrage**

Pricilla TETAZ
ITINERAIRE BIS

Frédéric DESGLIS
GEOSCOPI

Les études paysagères et touristiques des contrats de rivières

Intervention du 12 décembre 2007

GEO SCOP

BUREAU D'ETUDES EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Itinéraire bis

AGENCE DE PAYSAGE

Une vision de la démarche par GEO SCOP et Itinéraire bis :

✓ **GEO SCOP**, bureau d'études spécialisé dans la mise en valeur
des espaces naturels

✓ **Itinéraires Bis**, agence de paysage spécialisée dans l'analyse
du grand paysage et les projets d'aménagement paysagers

GEO SCOP

BUREAU D'ETUDES EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Itinéraire bis

AGENCE DE PAYSAGE

Des expériences

✓ Etude pour la valorisation paysagère et touristique CR Azergues (69) –
2001
60 communes – bassin versant de 875 km² – Azergue 60 km de long

✓ Etude pour la valorisation paysagère et touristique CR Véore Barberolles
(26) – 2002
30 communes – bassin versant de 423 km² – linéaire de 80 km pour les 2 rivières principales +
nombreux affluents

✓ Etude pour la valorisation paysagère et touristique des milieux aquatique
CR Veyre (*partenaire Alpages*) (01) – 2003

✓ Etude paysagère et de valorisation touristique CR Sud Ouest Lémanique
(74 – CH) – 2004
34 communes – bassin versant de 226 km² – linéaire de 81 km pour les 12 rivières affluents du Léman

✓ Programme de valorisation des milieux aquatiques CR Brévenne Turdine
(69) – 2007
49 communes – bassin versant de 442 km² – linéaire de 66 km pour les 2 rivières principales +
nombreux affluents

GEO SCOP

BUREAU D'ETUDES EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Itinéraire bis

AGENCE DE PAYSAGE

Le contexte de l'étude paysagère....

Constat : Une étude un peu à part...

- ✓ Une des études préalables possibles au contrat de rivières, mais qui n'est pas systématique
- ✓ Un positionnement de l'étude particulier vis-à-vis des autres études préalables
- ✓ Une étude à l'échelle d'un territoire et pas seulement d'un cours d'eau
- ✓ Une étude qui souligne le lien entre l'homme et la rivière



Des intitulés différents et peu explicites, reflets d'une difficulté à exprimer la demande ?

- ✓ « Etude de valorisation paysagère et touristique »
- ✓ « Etude paysagère et de valorisation touristique des milieux aquatiques »
- ✓ « Programme de valorisation des milieux aquatiques »

Qu'entend t'on par :

- Valorisation des milieux aquatiques ?
- Études paysagères, études touristiques ?
- Paysage de rivière ? Tourisme de rivière ?



Des objectifs énoncés

- Une réflexion préalable menée par le maître d'ouvrage conduit à la formulation d'attentes sur la rivière et :

- ✓ Le cadre de vie des habitants des bassins versants,
- ✓ La qualité paysagère des berges
- ✓ Le patrimoine,
- ✓ Les usages, l'accueil du public récréatif
- ✓ La mise en valeur et la sensibilisation,
- ✓ Le développement touristique du bassin versant,...

Se traduisant par un cahier des charges et une commande



Des objectifs énoncés

- Un résultat attendu :
 - ✓ Redonner une valeur d'usage à la rivière
 - ✓ Redonner une valeur esthétique au cours d'eau
(élément faisant sens à travers l'organisation du territoire)



La méthode utilisée

La réalisation d'un état des lieux
- Diagnostic paysager
- Diagnostic touristique

L'élaboration d'un schéma d'orientation

La réalisation d'un programme d'actions



Etat des lieux Le diagnostic du paysage



- **Les objectifs du diagnostic de paysage**

- > mettre en exergue le rôle des cours d'eau dans l'organisation du territoire, et sa perception
- > déterminer les perspectives d'évolution du territoire et des cours d'eau
- > révéler le rôle des cours d'eau dans les activités économiques et culturelles de l'homme (cours d'eau et usages / cours d'eau et patrimoine / cours d'eau et environnement)
- > apprécier les modes d'insertion des cours d'eau dans leur environnement, révéler les potentialités et les dysfonctionnements
- *Il s'agit globalement de révéler et mesurer les interactions entre les cours d'eau et leur environnement*



- **Les moyens (la matière)**

- > analyse des données bibliographiques et cartographiques
- > analyses des documents réglementaires (SCOT par exemple)
- > prise de connaissance des différents volets du contrat rivière en particulier des volets hydraulique, restauration des berges et des milieux naturels,...
- > reconnaissance du terrain
- > entretiens avec les acteurs locaux et les collectivités
- > questionnaires éventuels à l'attention des communes



- **La méthodologie**

- 1- analyse des grandes composantes du paysage
- 2- définition des entités paysagères
- 3- analyse des perceptions et des modes d'inscription des cours d'eau dans leur environnement
- 4- analyse des dynamiques d'évolution des paysages de cours d'eau
- 5 – définition des enjeux paysagers
- *Sujet transversal à l'approche paysagère et touristique*
- Chapitre supplémentaire :
 - les potentialités patrimoniales (en terme de patrimoine culturel, environnemental et d'outils et de structure de développement)
 - les usages en lien avec les cours d'eau (promenades, sites récréatifs, pêche,...)



- **1- Les grandes composantes du paysage**
- > dresser un portrait rapide du territoire, dégager la structure du paysage
- **Thématiques abordées**
 - - contexte administratif
 - - géologie
 - - géographie
 - - occupation au sol
 - - contexte environnemental (mesures de protection)

- **Outils graphiques :**
- - cartographie
- - divers (coupes, photos d'illustrations)

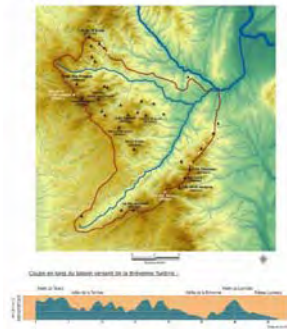


Les outils graphiques : la cartographie

Le contexte administratif



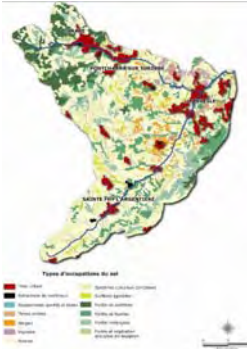
Le relief



Contrat de rivière Brévenne-Turdine

Les outils graphiques : la cartographie

L'occupation au sol



Le contexte environnemental



Contrat de rivière Brévenne-Turdine

- 2- Les entités paysagères

- > définir des entités homogènes au regard de la géographie et des modes d'occupation au sol
- > caractériser l'identité des entités paysagères
- > qualifier l'interaction entre un cours d'eau et son milieu (rural, naturel, péri-urbain ou urbain)
- > mettre en place des entités spatiales référentes, présentes tout au long de l'étude, rationaliser l'approche paysagère et ses problématiques

• Outils graphiques :

- - cartographie
- - divers (coupes, photos d'illustrations)

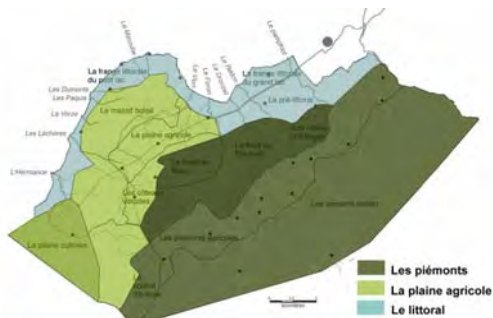
Contrat rivière Sud-ouest lémanique – 226 km² – 12 rivières – 81 Km de cours d'eau

Les outils graphiques : la carte des entités



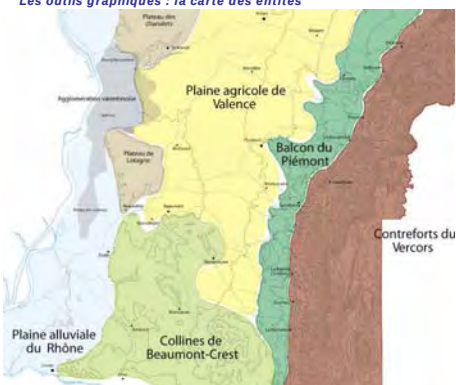
Contrat rivière Brévenne-Turdine – 442 km² – 49 communes – 66,5 Km de cours d'eau pour la Brévenne et la Turdine

Les outils graphiques : la carte des entités



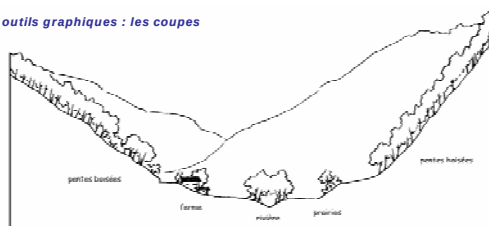
Contrat rivière Sud-ouest lémanique – 226 km² – 34 communes – 12 rivières – 81 Km de cours d'eau

Les outils graphiques : la carte des entités



Contrat de rivière Véore-Barberolle - 30 communes -

Les outils graphiques : les coupes



Coupe de principe n°1 : secteur de contreforts



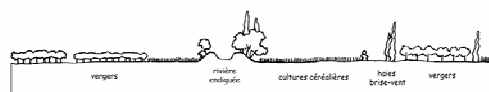
Coupe de principe n°2 : secteur de piémont

Contrat de rivière Véore-Barberolle - 30 communes -

Les outils graphiques : les coupes



Coupe de principe n°3 : secteur de caillonn



Coupe de principe n°4 : secteur de plaine

Contrat de rivière Véore-Barberolle - 30 communes -

- 3- analyse des dynamiques d'évolution des paysages de cours d'eau

• L'analyse des dynamiques d'évolution se scinde en deux phases :

• **A- analyse des dynamiques d'évolution d'un territoire et de ses incidences sur les cours d'eau**
• > déterminer et hiérarchiser les facteurs d'évolution

• *Outils graphiques et méthodologiques :*

• - *carte comparatives à partir de cartes anciennes et actuelles (IGN 50 000" ou 25 000")*
• - *ou cadrage thématiques illustrant les différents facteurs d'évolution (évolution des modes agricoles, reforestation, urbanisation,...)*

• **B - analyse prospective**

• > anticiper sur le devenir des cours d'eau et de leur territoire, à la lecture des données cartographiques (cartes anciennes et cartes actuelles) et des documents d'urbanisme type SCOT
• > déterminer les secteurs d'évolution futurs tant sur le plan urbain, agricole que forestier (secteurs sensibles) en lien avec les cours d'eau

• *Outils graphiques :*

• - *carte prospective globale (localisation des secteurs sensibles) ou cadrages particuliers*



Les outils graphiques : la carte des processus d'évolution



Contrat de rivière sud-ouest lémanique - 30 communes -

- 4- analyse des perceptions et des modes d'inscription des cours d'eau dans leur environnement / ou analyse sensible

• L'analyse sensible peut être abordée à l'échelle du bassin versant (carte des perceptions globale) ou à une échelle plus locale à travers une analyse séquentielle du cours d'eau et de leur environnement

• **A- Les perceptions du territoire / approche globale**

• > repérer les éléments structurants et qualitatifs du paysage « rivulaire » (cordons boisés, patrimoine hydraulique, vues significatives sur le paysage rivulaire, ouvrages remarquables, sites remarquables,...)
• > repérer les éléments disqualifiant (sites dégradés)
• > repérer les secteurs sensibles soumis à une évolution à court terme
• > repérer les principaux modes d'accès et les points de contact avec les cours d'eau (réseau viaire, réseau modes doux, espaces récréatifs)

• *Outils graphiques :*

• - *carte des perceptions*
• - *coupes*



- **B- analyse séquentielle des cours d'eau / approche locale**
- > déterminer des séquences paysagères homogènes (en fonction des aspects géographiques et des mode d'occupation au sol)
- > repérer les éléments qualitatifs (patrimoine hydraulique, milieux remarquables...) et les sites dégradés
- > déterminer les espaces sensibles (espaces menacés à court terme)
- > repérer les types d'accès aux rivières, les usages en place (espace récréatif, lieu de pêche, secteur de chasse,...)
- **Outils graphiques :**
- - *carte des séquences paysagères des cours d'eau*
- **C- Typologie des formes de cours d'eau**
- > déterminer les types de cours d'eau (du cours d'eau naturel au cours d'eau artificialisé), en fonction des entités paysagères
- **Outils graphiques :**
- - *profils du cours d'eau et de son environnement*

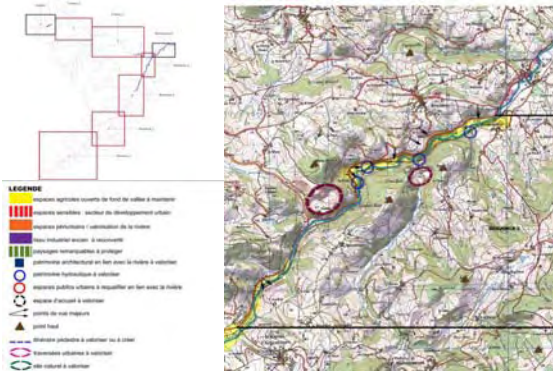


Les outils graphiques : la carte des perceptions



Contrat de rivière sud-ouest lémanique – 226 km² – 12 rivières – 81 Km de cours d'eau

Les outils graphiques : les cartes des séquences paysagères



Contrat de rivière Brévenne-Turdine

• 5 - Les enjeux et les objectifs

- > déterminer et hiérarchiser les enjeux, en fonction des entités paysagères, des différents milieux et des types de cours d'eau,
- > prendre en compte les potentialités du territoire, les attentes des usagers et les dynamiques d'évolution

• Les enjeux se déclinent dans différents domaines :

- enjeux de valorisation
- enjeux de réhabilitation et de restauration
- enjeux de préservation
- enjeux de gestion de la rivière et de son territoire

• Outils graphiques et méthodologiques :

- > Cadrages thématiques (zooms) illustrant les diverses formes de problématiques en fonction des entités paysagères et des types de cours d'eau



Les outils graphiques : les cadrages thématiques



Contrat rivière Sud-ouest lémanique – perceptions et enjeux – Entité 1 – la frange littoral du Léman



Contrat rivière Sud-ouest lémanique – perceptions et enjeux – Entité 2 et 3 – la forêt de Planbois et les Piémonts

Le diagnostic touristique



• Les objectifs du diagnostic touristique

- > Avoir un regard sur les activités touristiques et récréatives du bassin versant,
- > Identifier les dynamiques de développement touristiques, de mise en valeur des espaces naturels ou urbains,
- > Comprendre le rôle des cours d'eau dans l'histoire locale, le lien entre la rivière et l'homme
- > Evaluer la demande touristique et récréative liée à la rivière
- > Inventorier les potentialités de mise en valeur,
- > Evaluer la place que pourrait avoir les cours d'eau dans le développement touristique du territoire,



• Les moyens (la matière)

- > analyses des documents de références (schéma de développement touristique, Contrat de développement, données liées à l'offre et la fréquentation touristique et récréative, le PDIPR ou PDESJ)
- > prise de connaissance des différents volets du contrat rivière en particulier du volet Environnement/zones humides,
- > analyse des données liées à l'histoire locale
- > reconnaissance du terrain
- > entretiens avec les acteurs locaux et personnes ressources
- > questionnaires éventuels



Les outils méthodologiques

- ▶ **1- identification des dynamiques locales (EPCI, CDRA, CDPRA) du bassin versant**
 - > permet de comprendre l'organisation du développement local, des synergies et des espaces de projet à l'échelle du bassin versant
- ▶ **2- analyse de l'offre et la fréquentation touristique et récréative du bassin versant**
 - > permet de mesurer l'importance ou non du tourisme, des usages récréatifs sur le territoire (qui ne correspond pas en soit à un espace de projet « touristique »), notamment des activités liées à l'eau (baignade, canoë, pêche, chasse, promenade en bordure de rivière, détente....)
 - > permet d'identifier les dysfonctionnements liés aux différents usages
- ▶ **3- analyse de la demande en espace naturel, perception du public des cours d'eau**
 - > permet d'intégrer les attentes du public, son regard sur les espaces naturels son rapport avec les cours d'eau



• Les outils méthodologiques

- 4- Identification des potentialités touristiques, pédagogiques et récréatives des cours d'eau
 - > Identification du patrimoine lié à la rivière (naturel, rural, urbain, industriel, culturel), lien avec le **diagnostic paysager** qui pourrait être mis en valeur
 - > Identification des activités touristiques, récréatives qui pourraient être développées en lien avec les cours d'eau
- 5 - enjeux touristiques, pédagogiques et récréatifs
 - > Organisation des usages récréatifs en lien avec les cours d'eau
 - > Sensibilisation des publics à la rivière, à son patrimoine...
 - > Contribution au développement touristique des territoires
- Croisement et hiérarchisation avec les enjeux paysagers



phase 2 : Le schéma d'orientation



- Les objectifs :
 - > déterminer et hiérarchiser les principaux axes de valorisation
 - > préfigurer le programme d'actions pour tester les actions auprès des collectivités locales
 - > rechercher une synergie avec les autres volets du Contrat de Rivière
- Les moyens :
 - > reconnaissance de terrain
 - > concertation élargie avec les acteurs locaux (groupes de travail pour validation du diagnostic et esquisse de la stratégie de mise en valeur)
 - > entretiens complémentaires avec les collectivités pour valider les pistes d'actions
- La méthode :
 - 1 - préconisations générales (approche généraliste)
 - 2 - schéma global d'orientations



- **Méthode :**

- **1 préconisations générales**

- élaboration d'une palette végétale
- élaboration d'une palette des matériaux (matériaux issus des ressources locales, savoirs faire locaux) / recensement des petits ouvrages identitaires
- sensibilisation à la mise en place de forme de gestion et d'aménagements différenciés en fonction des milieux
 - favoriser la mise en place de techniques végétales alternatives (lien à trouver avec le plan de gestion de berges)
 - favoriser le réemploi des matériaux issus du site

- **Outils graphiques :**
- - images de références
- - divers (coupes, photos d'illustrations)



- **2 schéma global d'orientations**

- **les orientations proposées recoupent différents domaines :**
 - > Orientations en terme d'aménagement du territoire (orientations à moyen et long terme)
 - > Orientations en terme de valorisation du cadre de vie
 - > Orientations en terme de préservation et de mise en valeur du patrimoine (esquisse d'un schéma d'interprétation à l'échelle du bassin versant)
 - > Orientations en terme de communication et de sensibilisation

- **les orientations proposées projettent la relation du territoire à son cours d'eau à long termes, au-delà du contrat de rivière en cours d'élaboration**

- **le schéma global d'orientations se doit d'être un guide, un document de référence pour le porteur du contrat de rivière**

- **Outils graphiques :**
- - cartographie, localisation des actions pressenties
- - divers (coupes, photos d'illustrations)



Phase 3
Programme d'actions



- Les objectifs :
 - > établir un programme d'actions à court et moyen terme,
- Les moyens :
 - > reconnaissance de terrain
 - > travail de rédaction élaboré à partir des validations des collectivités
- La méthode :
 - > élaboration de fiches d'actions claires et synthétiques, organisé en fonction des types d'actions mise en œuvre
 - > envisager une mise en réseau possible des sites, mais aussi avec l'offre existante du territoire
 - > s'appuyer sur les volontés locales et les maîtrises d'ouvrages possibles
 - > estimer les coûts de mise en œuvre

- Outils graphiques :
 - schéma de valorisation
 - divers (coupes, photomontages, photos d'illustrations,...)



Les outils graphiques : photos, schémas, coupes,...



Projet de valorisation du bassin de lagunage de Cervens
Programme d'actions du contrat de rivière du sud-ouest
Rhodanien



Projet d'aménagement global de l'Hermance des marais
à son embouchure
Programme d'actions du contrat de rivière du sud-ouest
Rhodanien

Orientation n°2 - Valorisation du cadre de vie en lien avec les cours d'eau
action 6 - La revalorisation du plan d'eau de Joux

Action 6
la Turbie
Joux
La revalorisation du plan d'eau de Joux

Contexte actuel
Construit en 1950 sur la Turbie à Joux pour l'alimentation en eau potable de la ville de Tarare et pour l'industrie implantée dans la vallée de la Turbie, le barrage de Joux est propriété de la Ville de Tarare qui est en charge de sa gestion. Les rives sont propriété de la commune de Joux. Aujourd'hui, le barrage constitue une réserve en eau potable pour la ville de Tarare. La réhabilitation en espace de loisir est donc envisagée. Seule la pêche est autorisée sur le plan d'eau. Des activités récréatives se sont pourtant développées depuis le début du XXème siècle (pêche, promenade, jogging, ...), sur les abords de la retenue. Très apprécié de la population locale, le plan d'eau de Joux peut être réorganisé en vue de son aménagement de l'accueil du public. Cette nouvelle organisation doit cependant prendre en compte les contraintes inhérentes au site (barrage en eau potable, abords du public, ...). Une étude portant sur la définition des périmètres de protection commanditée par la DDES est actuellement en cours. Les conclusions de cette étude permettront de définir les possibilités d'intervention sur le pourtour du plan d'eau.

Objectifs visés, gains escomptés
• Conforter la vocation récréative du plan d'eau de Joux

Public visé
• Population locale
• Public de proximité originaire des agglomérations proches (Tarare, l'Arlésien)

Nature de l'opération
Opération 1 - La revalorisation des abords du plan d'eau et le confortement de l'accueil / étude de conception et de maîtrise d'œuvre

• Aménagement des berges sud et du belvédère, comprenant : la réqualification de l'axe de stationnement existant, la création d'une nouvelle aire de stationnement, la création d'aires de jogging, l'aménagement d'un accès à l'eau, la mise en place d'un nouveau mobilier et du balisage.
Les aménagements devront intégrer les contraintes environnementales (présence d'une zone de la Ville de Tarare, les zones sensibles (pêche), et les abords des vallées).

• Mise en place de plans d'interprétation sur le site (11 tables de lecture en fonction du concept d'interprétation défini préalablement (eau, source de vie))
• Mise en réseau du plan d'eau de Joux avec les autres plans, sites et berges de pleine nature du territoire (CCP), dans le cadre de la révision du PCNPR programmée en 2016, par le Département du Rhône

*Aucun lien à l'heure actuelle à la production de la réserve en eau potable de la retenue, déjà en cours et conclue par la ville de Tarare

Octobre 2007 Contrat de Rivières Rhône-Turdine - Lot n°4 - Programme de valorisation des milieux aquatiques du bassin versant Rhône-Turdine
Phase 3 - programme d'actions

action 7 - La revalorisation du plan d'eau de Joue



Maîtrise d'ouvrage pressentie
- communauté de communes du pays de Tarare

- Opération 2
- coût étude de faisabilité : 12 000 € HT

cadre de vie en lien avec les cours d'eau
bonnes idées pour la confiance au cours des vacances



- Valoriser la rivière et sa dimension patrimoniale
- Assurer une meilleure accessibilité de la rivière à travers la mise en place de chemins piétonniers
- Comporter et diversifier les usages en lien avec la rivière
- Remettre le cours d'eau avec la suppression de la remède, conforter la biodiversité
- Mettre en place une liaison entre les rives de la Tondue et de La Boverine

» étude de conception et de maîtrise d'œuvre pour la création d'une liaison piétonne le long du La Brève entre la confluence et le pont des Minimes

Laure de vie en lien avec les cours d'eau
basse du cours de la confluence au nord des Venners



- » mettre en place un espace d'accueil et de détente en belvédère sur le cours d'eau. Cet espace public occuperait pour partie le parking existant
- » créer une station d'interprétation du site (pupitre d'information sur la

- ### 3 - Baliser et sécuriser l'itinéraire

- Maîtrise d'ouvrage présentée**
- ville de l'Arles

* le coût du foncier et des études complémentaires (étude topographique, étude géotechnique...) ne sont pas pris en compte dans cette approche économique.

quelques du bassin versant Brevana Turbine 17

Analyse critique de la démarche

- **Une approche méthodologique à nuancer en fonction de différents paramètres tels que :**

- la superficie du territoire et sa configuration
 - en fonction de la réalité du territoire (superficie, configuration et linéaires de cours d'eau), la méthode du diagnostic est adaptée
- les attentes de la maîtrise d'ouvrage
 - Se résument souvent à des actions concrètes à court terme. La prise en compte du territoire, de son évolution, la mise en place d'outils de gestion, n'est pas forcément appréhendée
- le coût de l'étude
 - Le volet paysager et touristique des contrats de rivières sont négociés à des coûts modérés ne permettant pas toujours une investigation complète du territoire,
- les budgets alloués à la réalisation des actions
 - Un budget limité et limitant dans le choix des types d'actions, réduisant le champ du programme d'actions



- **Des freins à la démarche identifiés**

- Le degré de sensibilisation de la maîtrise d'ouvrage en terme d'approche paysagère, de connaissance du patrimoine et de ses centres ou personnes ressources
- Le manque de lien entre le paysage, le patrimoine et le public (habitants, excursionnistes, touristes), mais aussi les dynamiques territoriales
- La place budgétaire et politique de l'étude malgré son rôle et sa dimension transversale et sociale



- **Des impératifs**

- L'implication nécessaires des élus
- Le rôle primordial du chargé de mission :
 - * Pour la sensibilisation des élus à la problématique « paysage » dans le cadre des contrats de rivières)
 - * Pour faire exister le contrat de rivières, les cours d'eau dans les différentes politiques d'aménagements et de développement du territoire
- La participation des acteurs locaux (associations, usagers, riverains...) à l'étude
- La nécessité d'élaborer une double stratégie (*objectifs à long terme et objectifs à cours et moyens terme, le temps du contrat de rivières*)



- **Les potentialités de la démarche**

- Sa portée
 - ✓ Réappropriation des cours d'eau par les habitants (rétablir, mettre en lumière la relation entre l'homme et la rivière)
 - ✓ Contribution au développement touristique et plus globalement, faire exister les cours d'eau dans l'aménagement du territoire
 - ✓ Amélioration du cadre de vie des habitants
 - ✓ Contribution à la préservation des patrimoines liés à l'eau
 - ✓ Valorisation de l'image des territoires, des rivières
 - ✓ Sensibilisation des habitants aux problématiques liées à la rivière, au contrat de rivières (ensemble des volets...)



- **Nos questionnements et réactions**

- Une meilleure prise en compte de la dimension urbaine des cours d'eau (valorisation des abords et des ouvrages en lien avec le cours d'eau)
- Comment améliorer la prise en compte des préconisations de gestion à l'échelle territoriale (avec par exemple la question de la gestion de l'interface entre espace urbain et le milieu rivulaire : recul minimum d'urbanisation, traitement des limites des cours d'eau,...)
 - > l'approche territoriale et prospective n'est pas toujours bien appréhendée par la maîtrise d'ouvrage, qui en tant que syndicat n'a pas forcément les moyens et la légitimité pour intervenir sur les problématiques d'aménagement du territoire



Contrat rivière et développement durable : une approche complémentaire à valoriser

Des axes à développer en corrélation avec les objectifs exposés dans le volet paysage et tourisme du contrat de rivière :

- la mise en place d'une approche globale permettant de préserver et valoriser l'écosystème de la rivière en lien avec le territoire agricole et le territoire urbain
- le renforcement de la qualité du cadre de vie
- le confortement des usages en lien avec les cours d'eau et le développement des modes doux
- la préservation et la valorisation de la biodiversité (la présence de l'eau et du végétal contribue au confort climatique des espaces urbains)

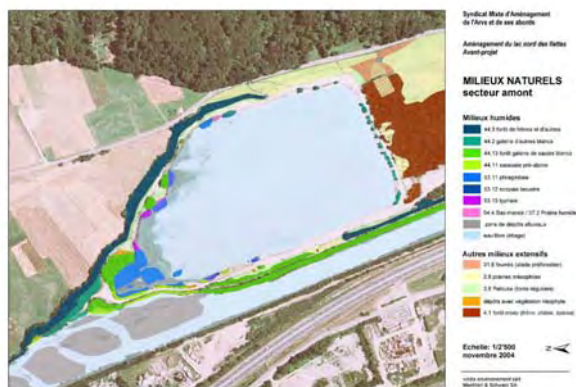


la concrétisation des programmes d'actions du volet paysage et tourisme

quelques exemples....



L'aménagement du lac des Ilettes : une opération de valorisation dans le cadre du contrat de rivière de la vallée de l'Arve



L'aménagement du lac des Ilettes : une opération de valorisation dans le cadre du contrat de rivière de la vallée de l'Arve



L'aménagement du lac des Ilettes : une opération de valorisation dans le cadre du contrat de rivière de la vallée de l'Arve

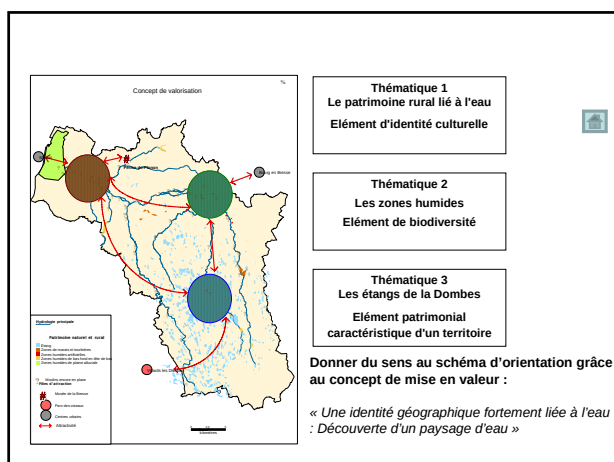


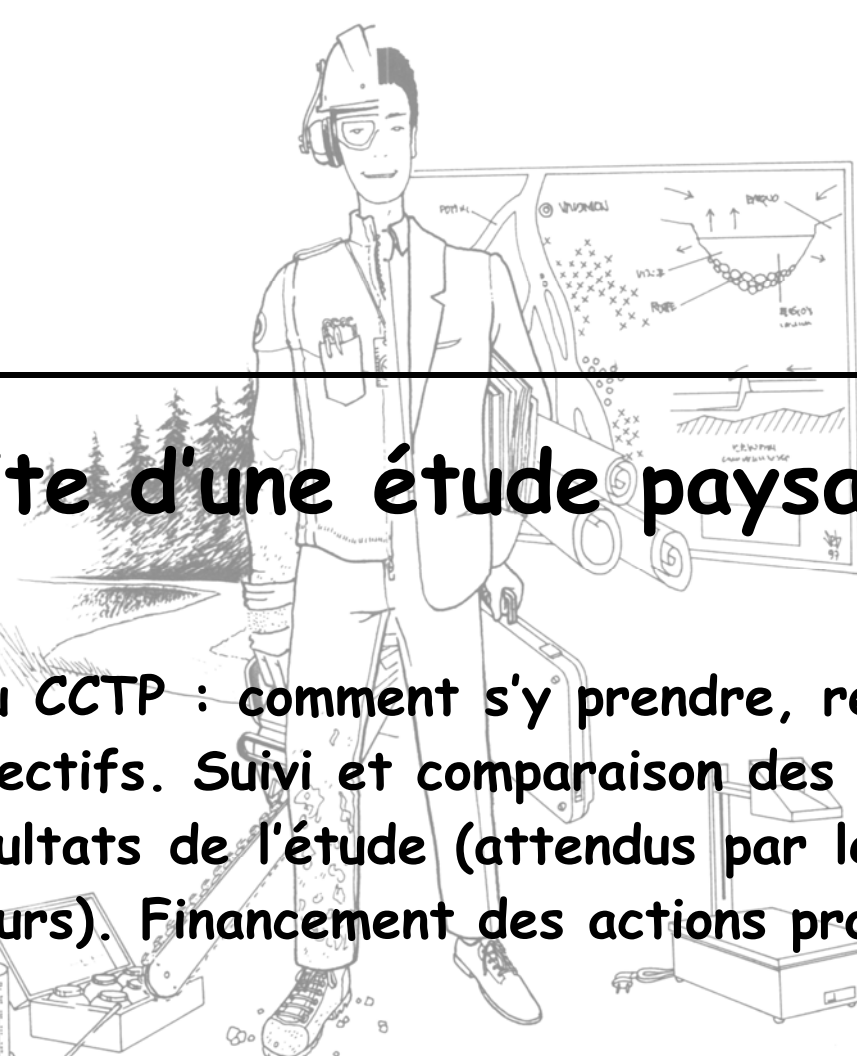










A line drawing of a person wearing a helmet and a jacket, holding a clipboard and a pen. In the background, there is a diagram of a river cross-section with labels like 'PORTAL', 'VIVANT', 'BARRAGE', 'PONT', and 'BARRAGE'.

Conduite d'une étude paysagère

Écriture du CCTP : comment s'y prendre, réflexions sur les objectifs. Suivi et comparaison des attentes et des résultats de l'étude (attendus par le MO et les financeurs). Financement des actions proposées.

Betty CACHOT,

SYndicat de RIvières Brévenne-Turdine (69)

Alice PROST,

Syndicat Mixte des Territoires de Chalaronne (01)



Conduite d'une étude paysagère

Par Alice PROST et Betty CACHOT





Elaboration du CCTP

Chalaronne	Brévenne-Turdine
- Aucune notion sur le paysage - Découverte d'un vocabulaire spécifique 1 pré-cahier technique DIREN « illisible » - Recueil de plusieurs CCTP - Rédaction d'un 1^{er} CCTP « bateau » - Rédaction d'un 2nd CCTP listant des actions ciblées - Décalage dans les CCTP entre demande DIREN et volonté du syndicat	Dès l'écriture du CCTP, volonté d'orienter sur un programme d'actions : « Programme de valorisation des milieux aquatiques du bassin versant Brévenne-Turdine »





Objectifs de l'état des lieux (Chalaronne)

- Analyser la formation du paysage
- Identifier les entités paysagères
- Analyser les différences de structuration de l'occupation du sol et de l'utilisation du sol
- Décrire le rôle de liaison et d'élément structurant joué par les cours d'eau
- Recenser les structures et les équipements de valorisation du paysage





Objectifs de l'état des lieux (Brévenne-Turdine)

- Identifier les grandes unités paysagères du bassin versant et y analyser la place des cours d'eau,
- Identifier la nature et les caractéristiques du tourisme lié aux milieux aquatiques,
- Définir les grands axes d'une politique de valorisation et d'amélioration de l'accès aux milieux aquatiques du bassin versant;
- Etablir un programme d'actions de valorisation paysagère, pédagogique, touristique des milieux aquatiques du bassin versant.





Etat des lieux

Chalaronne

- Le bureau d'étude a compilé travail bibliographique et terrain pour réaliser son diagnostic

Brévenne-Turdine

- idem



Les entités paysagères
du bassin versant Brévenne-Turdine





Contenu CCTP -Phase propositions d'actions (Chalaronne)

Le CCTP demandait de définir et de chiffrer un ensemble de projets déjà identifiés:

- Mise en valeur de la traversée des bourgs
- Mise en place de circuit pédestre « pédagogique » à l'échelle des bassins versants
- Mise en place d'une plate forme d'observation d'une chaîne d'étang
- Définir des méthodes d'entretien des fossés garantissant une bonne intégration paysagère des travaux
- Limiter le passage des quads etc.. Sur les bandes enherbées en bordure de rivière





Contenu CCTP -Phase propositions d'actions (Brevenne Turdine)

- Recenser les souhaits et éventuels projets de mise en valeur des milieux aquatiques sur le bassin versant;
- Formuler les grandes lignes d'une politique de valorisation des milieux aquatiques sur le bassin versant;
- Définir et chiffrer des propositions d'actions en lien avec les maîtres d'ouvrage pressentis ⇨ fiches actions





Déroulement de l'étude

Chalaronne

- BE a rencontré l'ensemble des élus moteurs sur un projet
- Décalage entre état des lieux rendu par le BE et attente de la DIREN
- Consigne donnée au BE de ne rien s'interdire dans les propositions d'actions et les aménagements

Brévenne-Turdine

- Décalage entre état des lieux rendu par le BE et attente de la DIREN : diagnostic poussé / programme d'actions concrètes – difficile intégration des questions d'aménagement du territoire
- Consultation des acteurs par réunions locales : grand intérêt car mobilisateur, peu polémique et rôle différent des associations





Actions proposées

Chalaronne

- Projets ambitieux qui ont fait très peur aux financeurs
- Faire attention aux élus qui pensent pouvoir restaurer tous leurs ponts à moindre frais grâce aux subventions du contrat de rivière
- Attention tous les projets ne sont pas éligibles aux aides
- Les actions qui sortaient des sentiers battus ont finalement été abandonnées

Brévenne-Turdine

- Difficulté de chiffrage des actions par les BE, notamment sur les aménagements de sentiers (contraintes techniques fortes)
- Manque de lisibilité sur les critères d'éligibilité des projets par les financeurs : pas d'« arbitrage » en amont sur les types de projets

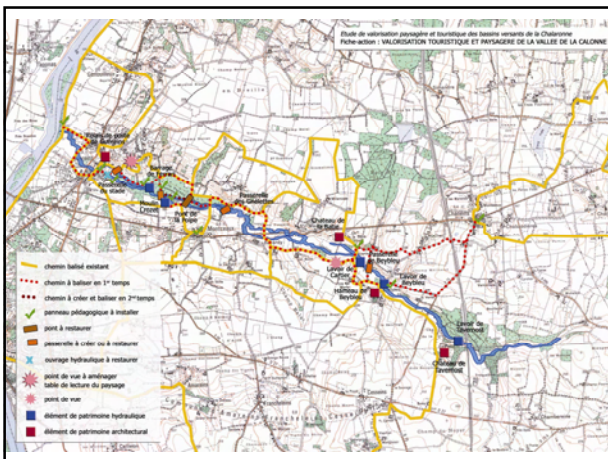


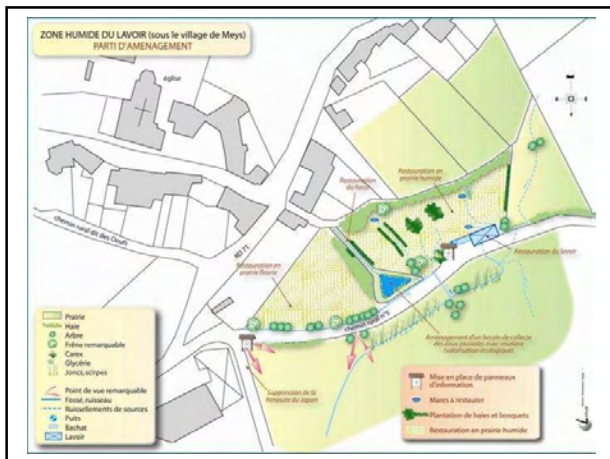
Exemple d'aménagements proposés



Proposition simple de valorisation du lavoir de Guéreins









Ce qui nous a manqué ou que l'on ferait différemment...

Chalaronne	Brévenne-Turdine
- Rien s'interdire = énorme travail de réécriture des fiches actions pour qu'elles cadrent avec les modalités d'interventions des financeurs - Faire attention aux pb de compétences des collectivités : les communes motivées n'ont pas forcément la compétence car elles l'ont donné à une CC par ex.	Etre plus cadré par les financeurs après la phase diagnostic pour ne pas motiver et faire espérer des collectivités pour rien!

A line drawing of a man in a field, wearing a hard hat, safety glasses, and a jacket. He is holding a clipboard and a tool. In the background, there is a diagram on a board showing a cross-section of a riverbed with labels like 'PORTAL', 'VIRAGE', 'BARRAGE', 'PONT', and 'BARRAGE'. There are also some trees and a small structure in the background.

La conduite de projets d'aménagements paysagers

Deux exemples : l'aménagement d'une ancienne gravière
et la réalisation d'un chemin en bord de rivière.

Nicolas LE MÉHAUTÉ,
Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et ses Abords (74)



La conduite de projets d'aménagements paysagers : des études préalables à la mise en œuvre

2 exemples :



Aménagement d'une
ancienne gravière



Réalisation d'un chemin en
bord d'Arve

1- L'aménagement du lac des Ilettes (Sallanches, 74)



Le site : une gravière désaffectée

Années 1930
Ancienne zone de divagation
de l'Arve



Le site : une gravière désaffectée



Le site : une gravière désaffectée



Le site : une gravière désaffectée



Phases d'études ayant défini les objectifs généraux du projet :

Dynamiser et protéger le potentiel écologique du site

Sensibiliser le public

Organiser les usages existants :
pêche, planche à voile, promenade

Rendre le site attractif d'un point de
vue paysager

1- Interventions « nature »

Création de bras secondaires :



1- Interventions « nature »

Création de bras secondaires :



1- Interventions « nature » : des petites « touches »

Création des bras secondaires :



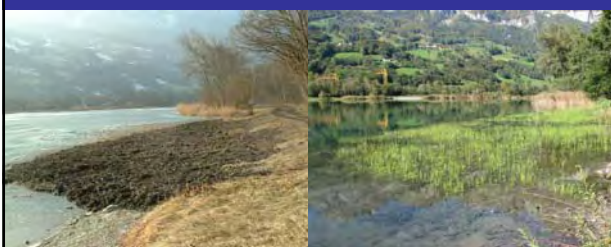
1- Interventions « nature » : des petites « touches »

**Dynamisation de la roselière
(décapage partiel) :**



1- Interventions « nature » : des petites « touches »

Extension de la roselière :



2- Sensibiliser le public

Observatoire sur la roselière :



2- Sensibiliser le public

Panneaux pédagogiques :



3- Organiser les usages

A chacun son espace :



3- Aménagements paysagers



-Intervenants et coûts

Etude paysagère (2000) : Gilles Amphoux
Maître d'œuvre : Viridis – EDMS – Itinéraire Bis
Travaux : Entreprise Guelpa – ONF – ERM
Conception panneaux : Géoscop-Zigzagone
Fabrication panneaux : Pic Bois

Coût total : 470 000 € HT dont
130 000 € d'interventions de renaturation,
90 000 € d'ouvrages bois (pontons et observatoire),
40 000 € de cheminement,
25 000 € de panneaux

Calendrier :
1998 : étude globale sur le secteur
2000 : étude paysagère de faisabilité
2004-2005 : Conception de maîtrise d'œuvre
1er semestre 2006 : Travaux
2ème semestre 2006 : Panneaux

-Les spécificités d'un tel projet :

Complexité :

Demande des compétences multiples (hydraulique, fonctionnement des milieux, architecture / paysager, infographie, génie civil, ouvrage bois etc.), nombreux intervenants, phases successives

→ **Coordination à tous les niveaux**

-Les spécificités d'un tel projet :

Impact direct sur le cadre de vie :

beaucoup d'attentes / appréhension, important travail de concertation avec le groupe de travail, prise en compte de nombreuses contraintes externes.

→ Ne pas sous-estimer la phase de conception

→ disposer de bon supports de discussion (plans, esquisses...)

-Les spécificité d'un tel projet :

Retour immédiat de la population :

Contentement / mécontentement, fonctionnement réel du site vs. fonctionnement envisagé, points de détail essentiels (dossiers de bancs, poubelles etc.)

→ Soigner le détail

→ On ne peut contenter tout le monde

-Les spécificités d'un tel projet :

Vandalisme / :

Isolement / proximité du centre urbain de Sallanches



→ Surveillance

→ Fréquentation

-Les spécificités d'un tel projet :

Évolution du site dans le temps:

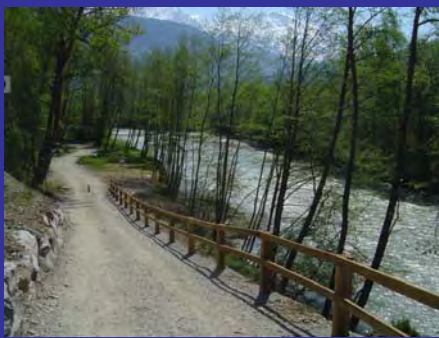
Fermeture progressive des zones plantées, fonctionnement (ou non) des interventions « nature », appropriation du site par les visiteurs (usages souhaités ou non), dégradations

→ Savoir s'arrêter

→ Laisser le site « vivre »



2- Le chemin de l'Arve, du Léman au Mont-Blanc



Objectifs du projet : Favoriser l'accès à la rivière

Chemin VTT / VTC le long de l'Arve entre la frontière Suisse et les sources de l'Arve (col de Balme à Chamonix)



- 152 Km en projet
- 70 Km repris tels quels
- 40 Km aménagés entre 2000 et 2007
- 40 Km restant

Principes du projet

→ Reprise au maximum des chemins existants (amélioration)



Principes du projet

→ Reprise des chemins existants (sans modification) et voies à faible circulation



Logique de liaison / continuité
ou non selon le potentiel
paysager des sites traversés

Principes du projet

→ Création ex-nihilo



Travaux réalisés

- Traitement de la végétation
- Décaissement / terrassement de la plate-forme (3 m)
- Géotextile
- Empierrement (0/100)
- Broyage / apport 0/31.5
- Compactage

Pourquoi 3 m de large ?



Travaux réalisés :

→ ouvrages spéciaux

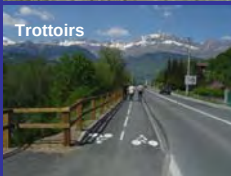
Passerelles
(circulables ou non)



Sections enrobées
(secteurs urbains)



Trottoirs



Équipements spécifiques ...



Contraintes : les usages préexistants

- Milieu naturel
- Sentier piéton / VTT existant
- Desserte agricole
- Exploitation forestière
- Accès riverain
- Circulation de poids lourds
- etc.



Tracé + travaux



Contraintes : le GROS casse-tête du foncier

Mode de maîtrise foncière :

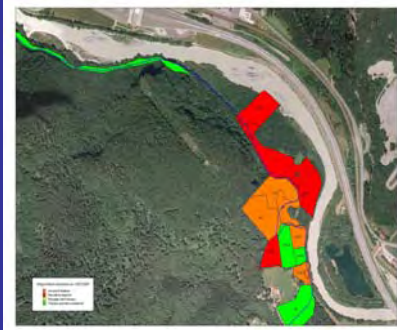
- Acquisition de l'emprise (amiable / DUP)
- Servitude

Mode de négociation :

- Prestataire extérieur
- Discussions directes



Une entreprise longue et incertaine



Le mode de conception : Maîtrise d'œuvre externe ou pas ?

Un concept de « chemin rustique » flou :
logique forestière / logique voirie / logique paysagère



Étroite coordination entre démarche foncière et conception technique



Variation des coûts pour un même tronçon (de 1 à 3)

De plus en plus de maîtrise d'œuvre interne

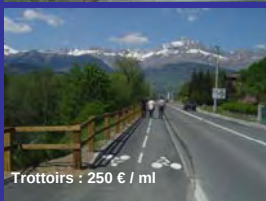
Points singuliers et gestion des coûts :



Pas de modification : 0 € / ml



Création : 40 à 60 € / ml



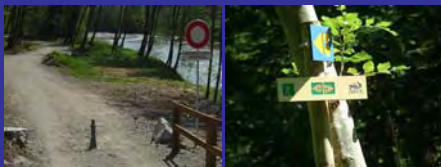
Trottoirs : 250 € / ml



Passerelles : 3500 € / ml

A prendre en compte après les travaux :

- Balisage
- Communication (topoguide)
- Entretien
- Problème des véhicules à moteur





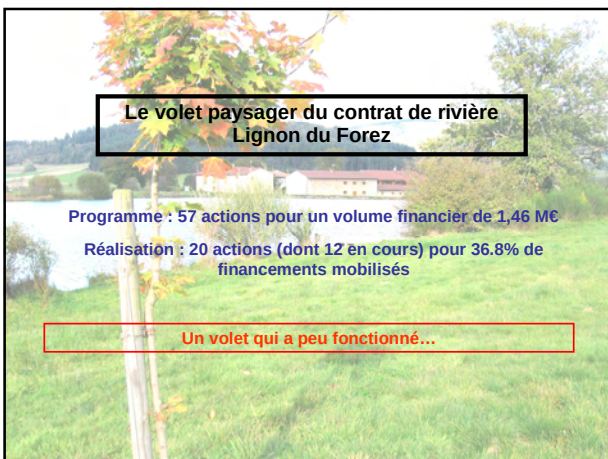
Réappropriation du milieu et sensibilisation

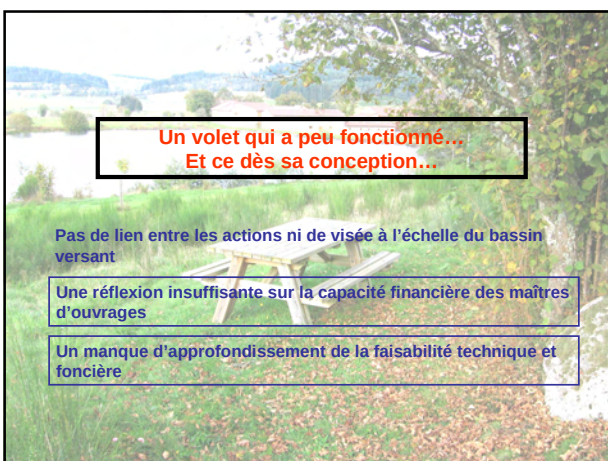
Retours sur les compétences des structures, la
concertation dans l'élaboration des projets et les
difficultés de mise en œuvre

Xavier DE VILLELE

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy (42)



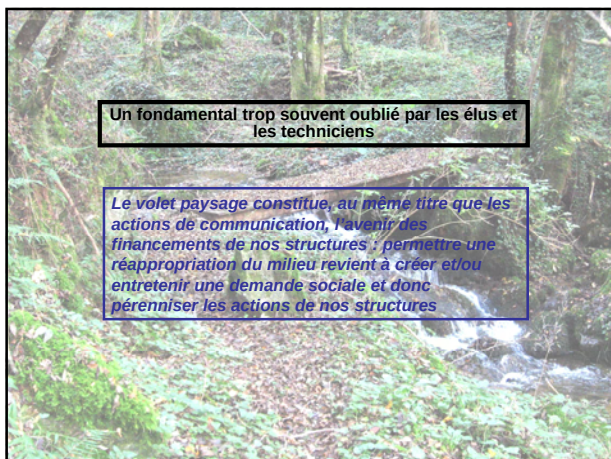






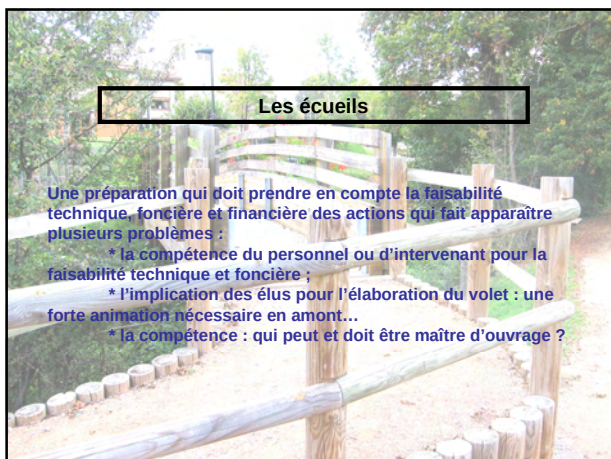
Des essais pour dynamiser ce volet

Une révision du volet en 2002 alliant faisabilité foncière et réappropriation par les nouvelles municipalités : un travail de concertation fait en cours de procédure mais pas à l'initial... **mais un manque d'animation sur ce volet non vécu comme prioritaire...**



Un fondamental trop souvent oublié par les élus et les techniciens

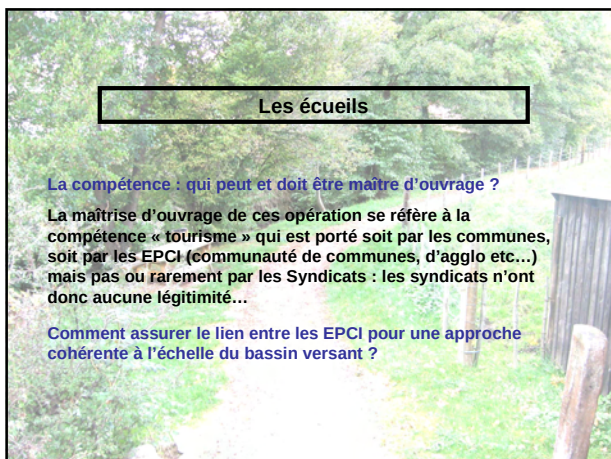
Le volet paysage constitue, au même titre que les actions de communication, l'avenir des financements de nos structures : permettre une réappropriation du milieu revient à créer et/ou entretenir une demande sociale et donc pérenniser les actions de nos structures



Les écueils

Une préparation qui doit prendre en compte la faisabilité technique, foncière et financière des actions qui fait apparaître plusieurs problèmes :

- * la compétence du personnel ou d'intervenant pour la faisabilité technique et foncière ;
- * l'implication des élus pour l'élaboration du volet : une forte animation nécessaire en amont...
- * la compétence : qui peut et doit être maître d'ouvrage ?



Les écueils

La compétence : qui peut et doit être maître d'ouvrage ?

La maîtrise d'ouvrage de ces opérations se réfère à la compétence « tourisme » qui est portée soit par les communes, soit par les EPCI (communauté de communes, d'agglo etc...) mais pas ou rarement par les Syndicats : les syndicats n'ont donc aucune légitimité...

Comment assurer le lien entre les EPCI pour une approche cohérente à l'échelle du bassin versant ?

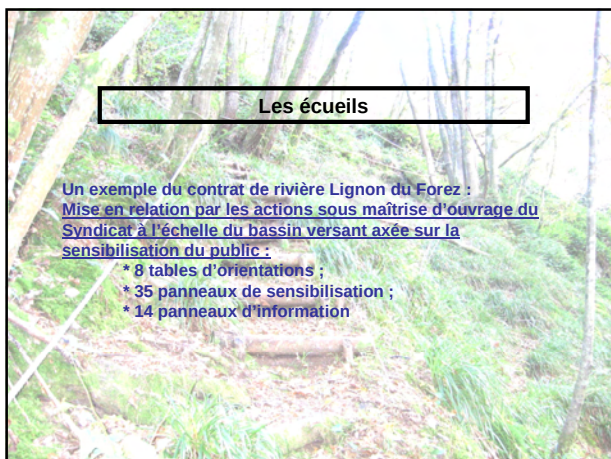


Les écueils

Comment assurer le lien entre les EPCI pour une approche cohérente à l'échelle du bassin versant ?

Par l'animation et l'implication des élus au stade de l'élaboration

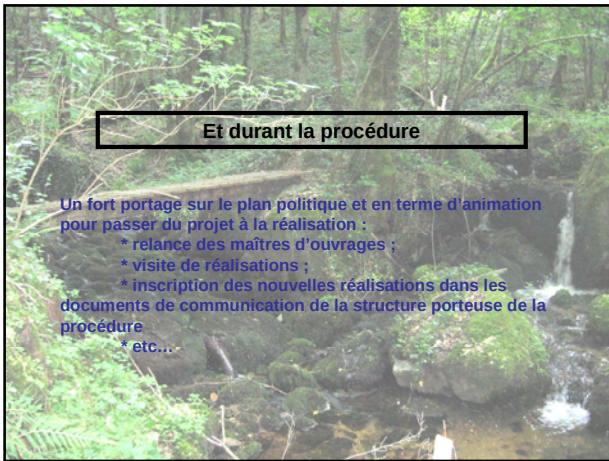
Par la création d'un lien porté par le Syndicat axé sur la sensibilisation du public



Les écueils

Un exemple du contrat de rivière Lignon du Forez :
Mise en relation par les actions sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat à l'échelle du bassin versant axée sur la sensibilisation du public :

- * 8 tables d'orientations ;
- * 35 panneaux de sensibilisation ;
- * 14 panneaux d'information



Et durant la procédure

Un fort portage sur le plan politique et en terme d'animation pour passer du projet à la réalisation :

- * relance des maîtres d'ouvrages ;
- * visite de réalisations ;
- * inscription des nouvelles réalisations dans les documents de communication de la structure porteuse de la procédure
- * etc...
